

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept février à 09h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE et à la salle des congrès de la mairie de Trèbes, sous la Présidence de Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 18

Date de convocation du Comité : 10 février 2021

TITULAIRES PRESENTS :			
Mesdames	LOIS Lydie	Syndicat du BV Orbieu-Jourres	
	BOYER-CORCUFF Marie-Laure	SIAH Corbières Maritimes	
	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
Messieurs	MENASSI Eric	Syndicat Mixte Aude Centre	
	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
	JAMMES Michel	SIAH Berre et Rieu	
	CASATO Didier	SIAH Berre et Rieu	
	DIMON Jacques	SIAH Fresquel	
	BARTHES Jean Pierre	Syndicat Mixte Aude Centre	
FAURAN Jean Paul	SIAH Corbières Maritimes		
TITULAIRES REPRESENTES :			
	GINIES Alain (CD11)	représenté par	LARRUY Marie Ange
	BELARD Xavier (SMDA)	représenté par	LACOMBE Gérard
	CARALP Alain (SMDA)	représenté par	RIO Jean Louis
	DEVIC Bernard (SIAH Corbières Maritimes)	représenté par	PUJOL Michel
	MAGRO Christian (SMAC)	représenté par	VAUJANY Aline
	FABRE Alain (SMAC)	représenté par	SIRE Bernadette
	BARDIES Pierre (SMAH HVA)	représenté par	FERNANDEZ David

Mme. Aline VAUJANY a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION TRIPARTITE SUR LA GESTION DES OUVRAGES

La convention tripartite sur la gestion des ouvrages a pour objet les engagements de gestion et de surveillance des ouvrages en période normale et en période de crue pour les Syndicats adhérents, les communes ainsi que le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières.

Ces consignes de gestions sont intégrées dans le Document d'Organisation de l'Ouvrage (DOO).

Les ouvrages concernés :

Signataires Digue de l'Espinat :

- Syndicat du Bassin de la Berre et du Rieu
- Commune de Sigean
- SMMAR

Signataires Digue de Sallèles d'Aude :

- Syndicat Mixte Aude Centre
- Commune de Sallèles d'Aude
- SMMAR

Signataires Digue d'Alzonne :

- Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Fresquel
- Commune d'Alzonne
- SMMAR

Signataires Digue de Sainte-Eulalie :

- Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Fresquel
- Commune de Sainte-Eulalie
- SMMAR

Signataires Digue de Pezens :

- Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Fresquel
- Commune de Pezens
- SMMAR

Signataires Digue d'Olonzac:

- Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique Aude centre
- Commune d'Olonzac
- SMMAR

Signataires de l'aménagement hydraulique ; Bassin de Ruchol :

- Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique Aude centre
- Commune de Laure Minervois
- SMMAR

Le Comité Syndical ouï l'exposé et à l'unanimité des voix :

AUTORISE le Président à signer la convention pour chacun des ouvrages

AUTORISE le Président à signer tout document s'y rapportant

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.*

Affiché le 09/03/2022
Publié le

Eric MÉNASSI
Président du SMMAR



REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2022

Application agréée E-legalite.com